



Bilan d'activités 2022
« AUTO-ÉCOLES SOCIALES »





BILAN DES AUTO ECOLES SOCIALES APFE 2022 LIOMER - ABBEVILLE

1- IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Association APFE - Association Promotion Formation Emploi
Siège social sis 1, rue du Général Leclerc 80 430 LIOMER
Téléphone : 03 22 23 09 41
Mail : apfe.5.cantons@apfe.fr
N° Siret : 32904270413 000 52
Présidente : Colette MICHAUX
Directrice : Linda GAFFET

Adresse du local d'enseignement LIOMER : sous l'agrément n° I210800020
1, rue du général Leclerc 80 430 LIOMER
Mail : aes@apfe.fr
Téléphone : 06 29 12 33 43 / 07 62 00 75 51

Adresse du local d'enseignement ABBEVILLE : sous l'agrément n° I210800010
APFE, CM17 2^{ème} étage, 82, rue st Gilles 80 100 ABBEVILLE
Mail : aes@apfe.fr
Téléphone : 06 29 12 33 43 / 07 62 00 75 51

2- IDENTIFICATION DE L'ACTION

Ces dernières années, les besoins de mobilité n'ont fait que croître et notamment pour accéder à l'emploi. Ce sont des emplois qui se concentrent de plus en plus dans les villes obligeant ainsi les salariés ou les demandeurs d'emploi à effectuer des déplacements importants. Cette tendance pénalise les personnes qui ne possèdent pas le permis de conduire et qui ne peuvent accéder à la formation délivrée par les auto-écoles classiques faute de moyens financiers et/ou de capacité d'apprentissage suffisants : les auto-écoles classiques ont de plus en plus recours à l'auto-formation et ce type de formation n'est pas adaptée au public des auto-écoles sociales.

Sur notre territoire, l'accès à l'emploi est donc conditionné au minimum par l'obtention du permis de conduire et d'un moyen de locomotion. Et même, si les offres de transports alternatifs à la voiture se développent, il n'en reste pas moins que celles-ci restent très limitées en fonction de la zone géographique sur laquelle on se situe et ne sont pas adaptées aux trajets réguliers domicile/travail.



L'auto-école sociale permet de donner une suite au dispositif départemental de la Somme « Vers ma route » et est un levier d'accès à l'emploi. Ainsi, les personnes accompagnées sur le dispositif Vers ma route et ayant obtenu le code, ont la possibilité d'intégrer les auto-écoles sociales du département (dont celles de l'APFE et d'Amiens Avenir Jeune) afin de se préparer à l'obtention du permis de conduire.

De plus, notre structure porte des SIAE, nous avons donc des salariés en CDDI sur les différents chantiers de l'APFE. Après un diagnostic de mobilité, certains nous sont orientés afin de lever leur principal frein à l'emploi : le passage du permis.

Les missions de nos AES :

Nos auto-écoles sociales offrent donc une solution de mobilité à des personnes en situation de précarité temporaire ou de longue durée et répondent aux objectifs suivants :

- Permettre aux personnes qui sont dans l'incapacité d'accéder à une formation au permis de conduire en auto-école classique en les formant au code de la route, à la conduite et ce jusqu'à l'obtention du permis.

- Favoriser l'autonomie de la personne ainsi que son insertion sociale et professionnelle en l'inscrivant dans une démarche de formation et de mobilité.

- En finir avec les situations d'échec et remettre les bénéficiaires dans une dynamique de réussite : le fait d'admettre que l'on peut obtenir le permis malgré les difficultés de compréhension avec une pédagogie adaptée apporte de l'assurance, une meilleure estime de soi et amène une meilleure confiance en soi. Pour la plupart des apprenants, le permis de conduire est le premier examen auquel ils prétendent, ainsi, l'enseignement du code permet de revoir des savoirs de base, permet d'aborder l'éducation citoyenne en y incluant la prévention des risques ; cet enseignement étant transférable aux différentes situations de la vie courante.

- Sensibiliser nos apprenants aux risques routiers : vitesse, téléphone, comportement (alcool, stupéfiants...) en identifiant les risques en fonction des différents âges de la vie et des différents usagers (notamment les usagers vulnérables).

- Travailler avec les différents acteurs (économiques et politiques) du territoire et réfléchir ensemble pour favoriser une meilleure mobilité des publics accueillis sur nos AES.





- Travailler en étroite collaboration avec les acteurs sociaux du territoire en leur faisant un retour sur l'accompagnement de nos apprenants. Il n'est pas rare que les élèves informent les enseignants de changements les concernant, de problématiques qu'ils rencontrent ainsi, en faisant un retour à leur référente, les problèmes rencontrés peuvent éventuellement être solutionnés plus rapidement.

Cette action vise donc à former des bénéficiaires à l'apprentissage du code de la route et au permis de conduire et de les accompagner aux examens. Nous les accompagnons également dans les différentes démarches administratives inhérentes à leurs problématiques de mobilité. Finalement, le but étant d'obtenir le permis de conduire afin de faciliter leur insertion professionnelle et sociale. Les apprenants sont des personnes avec pour la plupart des difficultés d'apprentissage et n'ayant pas les facultés à suivre un cursus de formation dans une auto-école classique. Nous leur proposons donc une pédagogie adaptée et individualisée en fonction de leurs difficultés.

Il s'agit donc pour nous de :

a- Proposer aux bénéficiaires avec pas ou peu de revenus l'offre de formation suivante :

- Cours de préparation au code de la route
- Cours de conduite (boite manuelle)
- Séances de soutien individuel, personnalisée et personnalisable par le biais de permanences régulières dans les salles de code de Liomer et d'Abbeville.
- Séances intensives de code
- Examens blancs pour le code et la conduite
- Suivi à distance par le biais de notre outil de travail Ediser
- Mise à disposition d'outils pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation : un livret de suivi drive, un livret de vérification, outils spécifiques que nous créons en fonction des difficultés des apprenants
- suivi à distance par le biais de la plateforme EDISER qui nous permet de cibler le travail à effectuer avec les apprenants et éventuellement nous permettre de préparer des fiches en fonction de leurs lacunes. Ce suivi nous permet de les valoriser, de leur montrer qu'ils ne sont pas seuls dans leur formation et de les rassurer.
- disponibilité de l'enseignant via le téléphone ou via boîte mail si l'élève a besoin de le contacter.



b- Accompagner dans les démarches administratives :

- inscription sur l'ANTS,
- récupération du NEPH, démarches simplifiées pour réactivation NEPH,
- inscription à l'ETG et accompagnement possible au centre d'examen le plus proche
- inscription à l'examen pratique,
- inscription au passage l'ASR pour les moins de 21 ans si le cas se présente
- inscription pour la JDC si le cas se présente
- Accompagner et renseigner des futurs apprenants sur la procédure de récupération du permis si celui-ci a été annulé.

c- inscrire l'action dans un parcours de 12 mois pouvant être renouvelée selon les cas.

Caractéristique des publics concernés et fonctionnement :

▶ Caractéristique du public

L'auto-école APFE accueille des adultes à partir de 18 ans (hommes et femmes), orientés par d'autres services de l'APFE (ACI, EI, VMR, E2C,) ou par nos partenaires externes : Missions Locales, Pôles Emploi, structures d'insertion par l'activité économique...

Les bénéficiaires sont des personnes en difficultés d'inclusion sociale et/ou d'insertion professionnelle pour lesquels le permis de conduire répond à un besoin de mobilité et d'entrée dans un parcours intégré à l'emploi ou la formation.

Les critères d'éligibilité de nos bénéficiaires sont :

- ▶ salariés en CDDI de l'APFE ou d'autres SIAE du territoire
- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Jeunes inscrits à la Mission Locale
- ▶ BRSA
- ▶ Stagiaires de la formation professionnelle
- ▶ Etudiants boursiers



Les conditions de revenus sont :

Les revenus qui sont pris en considération sont ceux du foyer. Ils ne peuvent pas dépasser les revenus fiscaux de référence indiqués dans le tableau ci-dessous :

NOMBRE DE PARTS DE QUOTIENT FAMILIAL	LIMITE DE REVENU FISCAL DE REFERENCE À NE PAS DÉPASSER
1	11 220 €
1,25	12 605 €
1,5	14 089 €
1,75	15 574 €
2	17 058 €
2,25	18 543 €
2,5	20 027 €
2,75	21 511 €
3	22 996 €
Par $\frac{1}{2}$ part supplémentaire	2 969 €
Par $\frac{1}{2}$ part supplémentaire	1 484 €





Les effectifs :

Au cours de l'année 2022, les auto-écoles sociales de Liomer et d'Abbeville ont inscrit 39 élèves au total, dans le tableau ci-dessous, voyons la répartition par site :

	AES LIOMER	AES ABBEVILLE
CODE + CONDUITE	11	9
CODE UNIQUEMENT	0	1
CONDUITE UNIQUEMENT	15	3
TOTAL	26	13
	39	

Une majorité d'élèves inscrite sur le site de Liomer qui s'explique par le fait que les orientations viennent directement de l'APFE (chantier d'insertion et E2C). Sur le site d'Abbeville, nous commençons à être connus et à être contactés par les différentes SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), notamment d'Abbeville et plus récemment par l'association du Vimeu qui va probablement nous envoyer d'ici peu quelques élèves qu'ils accompagnent dans leurs démarches d'insertion.

Curieusement, les jeunes de l'E2C situés à Liomer sont plus demandeurs de renseignements quant à la formation au permis que leurs collègues situés à l'APFE d'Abbeville. Cela s'explique probablement par l'offre de service transport mise en place sur Abbeville. Les jeunes voyant moins la nécessité de passer leur permis que ceux situés à Liomer et ses environs.

AES LIOMER : 26 personnes au total sont entrées en formation. 42 % est en formation complète (code + conduite) et 58 % en formation pratique uniquement.

Il est judicieux de noter que 13 des 15 personnes qui sont en formation conduite uniquement ont obtenu leur code grâce à un accompagnement du dispositif VERS MA ROUTE financé par le département. Les 2 autres l'ont passé avec une autre auto-école.

AES ABBEVILLE : 13 inscriptions au total cette année dont 9 en formation complète (code + conduite). Les personnes inscrites en formation à l'auto-école APFE d'Abbeville nous sont envoyés par la mission Locale, l'e2c (école de la 2^{ème} chance), les différentes ACI (Ateliers chantier d'insertion), le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).





Sur les 2 sites, nous avons également des personnes qui sont BRSA et qui nous sont orientés par le département.

Les personnes sur les ACI sont des salariés en CDDI (contrat à durée déterminé d'insertion) avec des problématiques sociales importantes. Certains de nos apprenants ont déjà eu le permis et l'ont perdu pour une problématique alcool, nous les accompagnons donc dans les différentes démarches administratives. D'autres ne savent pratiquement pas lire et ont besoin d'un accompagnement personnalisé et individualisé pour le code, ce sont des personnes qui ont également besoin que l'on travaille avec elles sur l'estime et la confiance en soi.

Les personnes au RSA sont également des personnes qui ont un gros manque de confiance en elles et qui ont besoin qu'on leur accorde toute notre attention.

Les jeunes de l'E2C, sont des personnes fragiles qui ne sont pas arrivées ici par hasard. En effet, bien souvent, ce sont des jeunes qui ont été pour la plupart en échec scolaire. Il est donc important de bien les accompagner, de les valoriser afin qu'ils se sentent mis en valeur dans leur parcours d'insertion professionnelle.

76 devis ont été effectués sur l'année. Certaines personnes sont en réflexion quant à leur inscription notamment sur le financement du permis (recherche d'aide, autofinancement, si auto-financement, quel montant ? quelle fréquence ?)

Le permis, même si nous sommes une AES associative, a un coût et il est donc normal que les bénéficiaires s'interrogent. Nous essayons toujours de trouver des solutions avec eux leur permettant de s'engager dans cette démarche de mobilité.

La typologie du public :

SEXE	LIOMER	ABBEVILLE
FEMININ	14	9
MASCULIN	12	4
TOTAL	26	13
Total des 2	39	

Près de 60 % du public accueilli sur les 2 AES est féminin. Nous avons 54 % de femmes sur Liomer et 69 % sur Abbeville. La mobilité est essentielle pour ces personnes, souvent dépendantes du conjoint ou sans solution lorsqu'elles sont en situation de monoparentalité. Les démarches d'insertion sociales et professionnelles sont très difficiles quand on ne possède pas le permis, surtout quand on habite sur un territoire éloigné de tout et 42% est un public masculin.



Répartition par âge :

Tranche d'âge	LIOMER	ABBEVILLE
18-24 ans	4	6
25-30 ans	11	4
31-40 ans	4	2
41-55 ans	7	1
total	26	13
Total des 2 aes	39	

Une majorité du public accueilli sur l'AES de Liomer (58%) a entre 25 et 40 ans. C'est l'âge moyen du public que nous rencontrons sur nos ACI. Par contre, 46% du public accueilli sur l'AES d'Abbeville a entre 18 et 24 ans. Ce sont pour la majorité des jeunes qui nous sont envoyés par la mission locale qui se situe au rdc de notre auto-école et l'E2C Ouest Som'Oise Abbeville.

Situation familiale

Situation	LIOMER	ABBEVILLE
Couple avec enfants	6	3
Couple sans enfant	4	1
Seul sans enfant	11	7
Isolé avec enfants	5	2
total	26	13
Total des 2 AES	39	

43% du public accueilli à l'auto-école de Liomer vit seul. Le nombre de personne en situation de monoparentalité représente 20 % du public accueilli.

55% du public accueilli à Abbeville par contre est seul sans enfant, il s'agit d'un public un peu plus jeune ce qui explique peut-être la situation.





► Fonctionnement :

Code :

Un accès à la salle de code est possible sur des créneaux proposés chaque début de semaine. Ainsi, les apprenants s'inscrivent en fonction de leur disponibilité sur le ou les créneaux de leur choix. A Liomer, La salle est ouverte tous les jours sauf le vendredi sur au minimum 2 créneaux de 2h. A Abbeville, elle est ouverte le mercredi toute l'après-midi et nous proposons différents créneaux selon les besoins le restant de la semaine. Nous proposons également à Liomer des créneaux de 17h à 18h30-19h h 2 fois par semaine pour les personnes qui sont en emploi et qui ne peuvent pas se libérer dans la journée. Pour les personnes sans aucun moyen de transport, il est possible d'utiliser l'un des services proposés par l'APFE, le transport solidaire, moyennant 2 €.

L'accompagnement en cours de code se réalise de différentes façons : soit l'enseignant une ou plusieurs thématiques en fonction de ce qu'il a relevé comme difficultés lors de l'accompagnement à distance sur Prépacode, soit il répond à une demande spécifique des élèves ou encore, il passe une série de 40 questions et réalise une correction détaillée et appuyée sur certaines parties de cours et d'analyse d'image et/ou de vidéo.

Il est également important de noter qu'une attention toute particulière est portée sur les thématiques suivantes :

- Alcool
- Stupéfiants
- Téléphone
- Vitesse
- Eco-conduite

Nous travaillons systématiquement ces thèmes avec chaque nouvel apprenant.

Conduite :

L'accompagnement conduite commence par l'évaluation de départ, indispensable et obligatoire pour déterminer le volume d'heures de conduite, se réalise de 2 façons différentes à l'auto-école sociale APFE :

- **Par un logiciel d'évaluation** « Eval+ » d'une durée comprise entre 45mn et 1 heure qui se fait directement depuis un ordinateur directement dans nos locaux.
- **Par une évaluation dynamique** qui se fait depuis la voiture auto-école avec l'enseignant et d'une durée de 1 heure environ.

Le choix de l'évaluation est sélectionné au cas par cas et en fonction de l'aisance à l'outil informatique du futur apprenant.



* LA THEORIE

Différents moyens sont mis en place pour préparer l'élève à l'examen théorique général, dont voici une liste non exhaustive :

- 2 salles équipées : 1 salle à Abbeville et 1 salle à Liomer
- Cours de code avec enseignants en salle
- Contrôles des connaissances en salle
- Accès au site Prépacode et préparation par des cours et tests
- Examens blancs
- Livre de code
- Livret de vérifications véhicule

* LA PRATIQUE

Nous disposons pour le moment d'un véhicule

- Un Renault Clio 5 neuve, version boîte manuelle
- Une formation pratique qui comprend un volume d'heures de conduite illimitée
- Une formation adaptée au rythme de chacun et sans stress

* LES MOYENS HUMAINS

Au sein de l'auto-école sociale APFE, 2 enseignants diplômés du titre professionnel d'enseignant de la conduite et sécurité routière sont en charge de former les futurs conducteurs au permis B uniquement :

- Mme VANCRAENEST Pascaline
- M. ROUTIER Jérôme

Les 2 moniteurs assurent les missions suivantes :

- réception des prescriptions et des candidats
- inscription des élèves sur l'auto-école
- animation des cours de code et des leçons de conduite
- suivi de la progression des élèves
- inscription des candidats aux examens
- accompagnement des élèves
- lien avec les partenaires et les prescripteurs
- temps de secrétariat et facturation, gestion caisse



* DIVERS

- Nous disposons bien entendu, d'un logiciel de suivi afin de vérifier la progression des élèves et si besoin, adapter une pédagogie adaptée et personnalisée.
- Un échéancier peut être mis en place pour faciliter le paiement de la formation.

Les réussites

REUSSITE	LIOMER	ABBEVILLE
CODE	3	3
CODE+CONDUITE		2
CONDUITE	8	2

Sur nos 2 auto-école sociale, dans le courant de cette année, nous avons présenté 11 élèves à l'examen pratique du permis, 10 l'ont obtenu dès le 1^{er} passage et 1 l'a obtenu à la seconde présentation.

8 ont obtenu le code. 7 dès la première présentation et 1 élève l'a passé 4 fois. Il s'agit d'une élève qui ne l'aurait probablement pas obtenu si elle était inscrite dans une auto-école marchande car elle aurait abandonné dès le 1^{er} échec. Notre accompagnement fait qu'elle n'a rien lâché et qu'elle a persévérer dans sa régularité à venir aux leçons de code.

Sur les 10 élèves inscrits que pour la conduite, il est important de noter que 9 avaient obtenu le code grâce à l'accompagnement VMR, dispositif financé par le conseil départemental. Cet accompagnement, sur le territoire des 5 vallées est effectué par une référente mobilité salariée de l'APFE qui travaille en étroite collaboration avec les 2 enseignants des AES. La 10^{ème} élève inscrite uniquement pour la conduite avait déjà obtenu le code.





Problématique rencontrées :

Public avec des difficultés cognitives : trouver les outils et leviers pour surmonter les difficultés n'est pas aisé. Nous recevons un public qui bien souvent n'a pas suivi un cursus scolaire long, qui a des difficultés pour mémoriser, qui fait partie des publics dit « dys »... Effectivement, les difficultés des uns ne sont pas les difficultés des autres, il faut donc sans cesse se remettre en question en tant qu'enseignant pour trouver le bon « déclic » afin que l'apprenant avance et soit satisfait de son travail. Tout cela prend du temps . Mais quelle satisfaction de voir le sourire de ce public quand il a réussi .

Capacité à rester concentré : il est nécessaire d'adapter nos séances au public que l'on reçoit par rapport à leur difficulté d'apprentissage. L'assiduité reste aussi un problème récurrent pour certains de nos élèves : nous sommes sans cesse obligés de les relancer pour qu'ils viennent aux séances de code.

Les absences : les absences sont souvent légitimes, toutefois, certaines restent injustifiées. Ces absences posent des difficultés en matières d'organisation. Certains élèves perdent le rythme de la formation, or, l'assiduité et la régularité dans le travail est une donnée essentielle à la réussite du code de la route.

Solution : mettre en place un suivi systématique avec le prescripteur afin que le bénéficiaire reste dans une dynamique de formation et d'apprentissage

La difficulté en conduite : l'apprentissage de la conduite reste difficile pour certains types de public (en fonction de l'âge notamment)

Nous n'avons qu'un seul véhicule pour les 2 autos écoles ce qui nous limite dans la prise en charge d'élèves en conduite .





3- Budget

Pour l'année 2022, l'auto-école APFE a bénéficié de 64 690,00 € de subvention dans le cadre de son action Vers ma route permettant à 100 bénéficiaires du RSA, sur le territoire des 5 vallées d'être accompagné dans la levée des freins à la mobilité. Cet accompagnement vient en complémentarité avec les AES de l'APFE permettant une prise en charge du public BRSA dans la compréhension du code de la route (90% des accompagnements sur l'action VMR). Le nouvel AAP CD permet une poursuite vers l'obtention du permis et ainsi un co-accompagnement renforcé jusqu'au terme de l'obtention du permis pour ce public spécifique.

4- Conventions

L'APFE a une convention départementale « Vers ma route » pour l'aide à la mobilité des bénéficiaires du RSA du 01/01/2021 au 31/12/2022, celle-ci est annexée au présent bilan. Cette action étant en consortium, l'APFE réalise 100 accompagnements de BRSA en file active du 01/07/2022 au 31/12/2025.

Elle bénéficie également d'une convention pour son ACI Mobilité Solidaire permettant la prise en charge de la mobilité pour l'accès à l'emploi de certains salariés en CDDI ainsi que d'autres publics dits prioritaires en termes d'insertion socioprofessionnelle.

5- L'avenir :

- Améliorer l'existant et le développer : acquisition d'un nouveau véhicule, améliorer les outils de façon à toujours s'adapter à nos apprenants. **Demande de financement réalisée auprès de l'AAP Mobilité Solidaire de l'Etat.**
- Veiller à toujours garantir un service de qualité aux personnes accompagnées en leur proposant des approches pédagogiques qui soient au plus près de leurs difficultés, de leur besoin, malgré le contexte qui pourrait nous contraindre budgétairement.
- Travailler la mobilité alternative pour les personnes qui seraient dans l'incapacité d'obtenir le permis.
- Une prochaine demande sera réalisée auprès de la préfecture pour un agrément TUS dans la continuité de nos actions de mobilités solidaires notamment avec notre ACI.

